



ÉTUDIANTS

## **Candidat au DAEU:** *une aide régionale de 1 000 € maximum*

---

La Région encourage celles et ceux qui préparent le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

# VOUS RÉSIDEZ EN ÎLE-DE-FRANCE ET VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE EN FORMATION DAEU ?

La Région s'investit à vos côtés et vous propose une aide de 1000 € maximum.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

L'aide est attribuée à titre individuel sous conditions :

- Résider en Île-de-France ;
- Être admis(e) en formation DAEU en Île-de-France ;
- Être retenu(e) dans le cadre de l'appel à candidatures de la Région.

Les personnes en recherche d'emploi ou en activité sont éligibles à cette aide régionale.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de l'aide, il suffit de déposer votre candidature en ligne à compter d'octobre 2024 sur la plateforme régionale :

<https://mesdemarches.iledefrance.fr>

## QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DE MA CANDIDATURE ?

- Une copie d'une pièce d'identité ;
- Un certificat de scolarité mentionnant votre inscription en DAEU ;
- Un justificatif de domicile (ou une attestation d'hébergement) en Île-de-France de moins de 3 mois ;
- Un RIB à votre nom et prénom.



Région Île-de-France  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

RegionIleDeFrance  
iledefrance  
iledefrance

### Plus d'information

- [www.iledefrance.fr/daeu](http://www.iledefrance.fr/daeu)
- [daeu@iledefrance.fr](mailto:daeu@iledefrance.fr)